

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011  
Réception par le Prefet : 11/07/2011  
Publication : 13/07/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-7-8-2

Séance du vendredi 8 juillet 2011

### **POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES PROGRAMME : VIE SCOLAIRE SUBVENTIONS POUR LES SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITEEES**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-8-3 du Conseil Général du 7 décembre 2010, relative à la politique des actions éducatives en 2011,
- VU la délibération n° CG 2010-4-1-7 du Conseil Général du 7 décembre 2010 fixant le budget primitif du Département pour 2011,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ décide le versement de subventions pour les sorties scolaires avec nuitées, conformément au tableau annexé au rapport,
- ❖ précise que la dépense correspondante d'un montant de 45.295,60 € sera prélevée sur le programme E755, chapitre 65, nature 6574 ou 65737, fonction 21 ou 221, code programme 26271 du budget départemental.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté